

## Conseil communautaire du 30 juillet 2020

DELIBERATION N° 2020-CC-5S-DAJA-38

### DELIBERATION PORTANT CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES (CLECT)

L'An Deux Mille Vingt, le Jeudi 30 du mois de Juillet à dix heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Gosier, Salle des délibérations « Jacques Gillot » en séance publique, sous la présidence de Monsieur CORNET Cédric, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. CORNET Cédric - PANCREL Bernard - TONTON Loïc – Mmes SOLVAR EPOUSE SINIVASSIN Nicole, Edouard - MONTOUT Liliane – MM. PERIAN Jean-Luc - BACLET Guy Albert – Mmes BROSIUS Myriam Lucie - MOLIA Wennie - M. ALBERT Richard – Mmes LOUIS Nanouchka - PHOUDIAH Mélila - DAIJARDIN Muguette – M. PIERRE-JUSTIN Patrice – Mme CELINI Nadia – MM. BAPTISTE Christian - BAPTISTE Francs - CHATEAUBON Hugues - CHRISTOPHE Jean-Claude Sulpice – Mmes CLARAC Elodie - FARO ÉPOUSE COURIOL Lydia – M. GALVANI Lucien – Mmes GRANDISSON Mariane - JEAN EPOUSE RAMOUTAR-BADAL Olivia - KANCEL EPOUSE MURAT Marguerite Ephreme – M. KANCEL Jacques, Lucien – Mme LAPTES Sylvia – M. LUTIN David Laurent – Mmes MANDRET EPOUSE PASSAVE Mariette – PEROUMAL Sophie - MM. QUIQUEREZ Yves - SOLVET Patrick – Mme VIROLAN Jocelyne, Albert.

**EXCUSES** : MM. BEAUPERTHUY Emmery (Procuration à CORNET Cédric) - FRAIR Jules Joël (Procuration à CLARAC Elodie) - HOTIN Michel Eloi (Procuration à MOLIA Wennie) – Mmes HUGUES Valérie (Procuration à BAPTISTE Francs) - PAULON Nina Valentine (Procuration à BACLET Guy Albert).

**ABSENTS** : MM. BARBIN Teddy Olivier - BERNIER Laurent - LATCHOUMANIN Eric.

Madame CLARAC Elodie a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

#### Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**Vu** le code général des impôts et notamment l'article 1609 *nonies* C ;

**Vu** l'arrêté préfectoral SG/DCL/SLAC/SID en date du 18 janvier 2019, portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** que la commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

**Considérant** qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant ;

## Communauté d'agglomération La Riviera du Levant

**Considérant** que les maires de chaque commune membre ont désigné parmi les conseillers municipaux, le représentant de la commune au sein de la CLECT ;

**Sur le rapport de Monsieur le Président,**

**Et après en avoir débattu,**

Par **38** voix pour, **0** voix contre et **0** abstention, l'unanimité requise des suffrages étant atteinte,

### DELIBERE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : **Crée** une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant et ses communes membres, pour la durée du mandat, présidée par le Président de la Communauté.

**ARTICLE 2** : **Décide** que la composition la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) ainsi créée sera fixée à 4 membres.

**ARTICLE 3** : **Désigne** les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :

NOM DE LA COMMUNE	REPRESENTANT(S)
LE GOSIER	Cédric CORNET
SAINTE-ANNE	Lucien GALVANI
SAINT-FRANCOIS	Bernard PANCREL
LA DESIRADE	Loïc TONTON

**ARTICLE 4** : **Invite** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le président**  
**Cédric CORNET**  
